

Autour du spectacle *L'affaire Costalamone*

Des dispositifs de médiation à destination des jeunes et des adultes

Adapté du roman *Je mourrai pas gibier*, *L'affaire Costalamone* met en scène une citoyenne qui revient sur une tuerie commise lors d'un mariage, dans un village miné par des conflits de clans. À travers son récit, c'est toute une société que le spectacle interroge : ses responsabilités, ses silences, ses façons de juger ou de réparer. Il ouvre un espace de réflexion sur les mécanismes de la violence et le rôle de la justice.

En lien avec les représentations, plusieurs actions de médiation peuvent être mises en place :

- **Ateliers d'écriture** en amont ou en aval, pour permettre aux élèves d'exprimer ce qui fait violence dans leur quotidien.
- **Matinée ou après-midi de réflexion** pour les enseignant.es et professionnel.les de l'éducation, co-construite avec un centre culturel ou un théâtre : un temps d'échange autour des questions de violence et de justice, structuré en modules animés par des spécialistes (psychologue, philosophe, criminologue, metteur en scène) mêlant apports théoriques et outils concrets.
- **Journée au théâtre avec ateliers de plaidoirie** : après la représentation en matinée, les élèves sont répartis en groupes l'après-midi pour rejouer l'histoire sous différentes formes. Ils peuvent choisir de mettre en scène :
 - Le procès de Martial,
 - Le procès du village,
 - ou un Conseil communautaire imaginant la reconstruction après le drame.

Ces ateliers, animés par un.e artiste et un.e avocat.e, se concluent par une restitution collective des prises de parole.

